

# Rapport d'évaluation

## **Suivi 2001-2002 de la mise en oeuvre du plan d'aide à la réussite de l'Institut Teccart**

*3 avril 2003*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

**Québec** 

Québec, le 4 avril 2003

Monsieur Michel Rouleau  
Directeur général  
Institut Teccart  
3155, rue Hochelaga  
Montréal (Québec) H1W 1G4

**Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)**

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion tenue le 3 avril 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par l'Institut Teccart de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, le plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place. La Commission note que l'Institut juge particulièrement efficaces le suivi individuel effectué par le titulaire de groupe, l'identification systématique des élèves en voie d'échec de première et de deuxième année et la mise en place de cheminements individualisés pour la reprise des cours échoués.

Par ailleurs, la Commission note que le Collège a profité de son expérience pour procéder à des ajouts au plan pour en améliorer la performance notamment la création d'un modèle d'apprentissage mixte s'appuyant sur la formation à distance et la formation en salle de cours, l'action concertée en vue de l'amélioration de la langue et le suivi individuel par l'un des coordonnateurs aux affaires étudiantes en plus du suivi du titulaire.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Bruno Fiset, agent de recherche